

Réf: Dossier 486842

## Avis de constitution

### SOCIETE « MYSHA TRANSLOG »

Siège Abidjan Anyama, Cités Alliances Akwaba,  
Bâtiment 31, face au terrain basket 1er étage ported 3,  
Lot 535, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 05/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MYSHA TRANSLOG »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport de marchandises et voyageurs
- Logistique,
- Achat et Vente de matériau de construction,
- Commerce général,
- Import-Export,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Anyama, Cités Alliances Akwaba,

Bâtiment 31, face au terrain basket 1er étage ported 3,  
Lot 535, Ilot 13

Dirigeant(s) M DALLO DECHI STEPHANE YVES  
(COGÉRANT), M GNAHORE ZAKO ALAIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01142 du 20/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13246/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

